

Le Conseil d'Administration du Collège Jules Ferry, réuni le 8 février 2011

- constate que la DGH allouée à l'établissement pour l'année scolaire 2011-2012 est bien loin de correspondre à ses besoins.
- refuse la logique uniquement comptable, qui, jouant des effets de seuil, aboutit au paradoxe inacceptable de « +7 élèves = -31h »
- dénonce une baisse importante du taux d'encadrement (H/E), qui compromet gravement toutes les actions engagées pour permettre d'aider à la réussite de tous les élèves, et notamment de ceux en grande difficulté.
- demande :
 1. que les moyens afférents à la création, indispensable, d'une cinquième division de 4^{ème}, soient accordés dès maintenant, sachant que l'établissement ne prononce quasiment plus de redoublements, notamment à l'issue de la classe de 5^{ème}.
 2. que le collège, classé dans le type 3 de l'IA, voit la majoration au titre de la difficulté sociale passer de 4% (bas de la fourchette pour les établissements de type 3) à 6% (haut de la fourchette), et donc que la DGH soit abondée en ce sens, soit une dotation supplémentaire de **10 heures**. En effet, alors que la proportion d'élèves boursiers, qui est l'un des principaux critères de ce classement, a sensiblement crû depuis trois ans, cette évolution n'a, de toute évidence, pas été prise en compte.

Cet ajustement permettrait à peine d'assurer :

- ✓ En EPS : l'heure et demie de piscine, puisque « savoir nager » est l'une des compétences requises dans le socle commun ;
- ✓ Pour l'option DP3 : la troisième heure non couverte par la dotation spécifique ;
- ✓ En SVT, Sciences Physiques et Technologie : 2 heures de dédoublement en 4^{ème}, dans l'optique minimale de quatre divisions à ce niveau.

Soit 10,5 heures

Réaffirmant son attachement à la mixité sociale qui caractérise aujourd'hui notre établissement, le Conseil d'Administration ne saurait accepter que les moyens de l'assumer pleinement ne lui soient pas donnés.